

PROCES VERBAL

Séance ouverte à 20h00

L'an deux mil vingt, le cinq mars à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. LACHAISE Joël, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 février 2020.

Présents : MM. LACHAISE Joël, PERICHET Daniel, Mme DUJARDIN Augustine, MM. COURET François, DEMANGHON Jean-Claude, Mmes SINQUIN Christine, LEMAITRE Géraldine, M. PECH Michel et Mme LEBOURG Jeannine.

Absent excusé : M. GUYON Jean-Claude.

Secrétaire de séance : M. COURET François.

× × × × × ×

Vu l'exposé de Monsieur le Maire qui présente un courrier du Collège Fabre d'Eglantine, pour la participation de la commune aux frais de voyage pédagogique en Normandie et à l'île de Ré.

Le séjour en Normandie, pour les élèves de 3^{ème}, est prévu du 14 au 16 avril 2020, deux enfants de la commune sont concernés. La participation demandée aux familles est de 208,50 € par enfant.

Le séjour à l'île de Ré, pour les élèves de 6^{ème}, est prévu du 26 au 29 mai 2020, un enfant de la commune est concerné. La participation demandée à la famille est de 201 € par enfant.

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance de la demande et après en avoir délibéré :

Décide d'attribuer une participation financière de 100 € par enfant.

La somme de 300 € sera prévue au Budget Primitif et versée directement aux familles.

Délibération 2020-01 ;

✓ Questions diverses :

- ↳ L'Ecopoint est installé sur le parking de la salle des Fêtes de Bantard depuis le 29 janvier 2020 ;
- ↳ Composition du bureau de vote pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020 ;
- ↳ Voir clef salle des Fêtes de Bantard pour le Comité des Fêtes.

Le Secrétaire,



Clôture à 21H45.
Le Maire,

